



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Tél. : +1 514-954-8219, poste 6483

Réf. : AN 12/44.7-12/60

le 19 octobre 2012

Objet : Séminaire technique sur les spécifications de l'OACI
relatives aux compétences linguistiques (LPR)
Montréal, 25 – 27 mars 2013

Suite à donner : a) noter l'ordre du jour préliminaire et
s'inscrire en ligne au plus tard le 28 février 2013 ; b) diffuser
la présente lettre comme il est demandé au dernier paragraphe

Madame, Monsieur,

L'OACI a introduit les spécifications relatives aux compétences linguistiques (LPR) en réponse directe à un accident qui a fait 349 victimes ainsi qu'à des accidents mortels antérieurs dans lesquels une compétence insuffisante en langue anglaise a été un facteur causal. Les LPR de l'Annexe 1 — *Licences du personnel* sont devenues applicables le 5 mars 2008. Nous reconnaissons que leur mise en œuvre est difficile, et plusieurs États continuent d'indiquer qu'ils ne sont pas conformes aux dispositions linguistiques. Étant donné qu'un rapport sur l'avancement de l'application de ces dispositions sera présenté au Conseil et à la prochaine session de l'Assemblée, les États sont vivement encouragés à achever et mettre à jour leurs plans de mise en œuvre des LPR pour 2012 et 2013.

Afin d'aider les États à appliquer les dispositions linguistiques, l'OACI tiendra un séminaire technique sur les LPR, à Montréal, du 25 au 27 mars 2013. L'ordre du jour préliminaire figure en Pièce jointe A. Ce séminaire donnera aux participants l'occasion de s'informer sur les outils web que l'OACI a mis en place pour aider toutes les parties prenantes à utiliser les meilleures pratiques de formation et de contrôle linguistiques. Ces outils sont énumérés en Pièce jointe B.

Comme ce séminaire portera sur des sujets intéressant les spécialistes du langage aéronautique qui jouent un rôle dans la délivrance des licences, le contrôle et la formation, je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser les présents renseignements aux organisations et aux personnes de votre État qui pourraient souhaiter y participer. On notera aussi que le séminaire se déroulera en anglais seulement. Des renseignements supplémentaires sur le séminaire de même que le formulaire d'inscription en ligne seront mis à disposition sur le site web à l'adresse www.icao.int/LPR13 en novembre. Il est demandé de s'inscrire en ligne au plus tard le 28 février 2013.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Raymond Benjamin
Secrétaire général

Pièces jointes :

- A — Ordre du jour préliminaire
- B — Outils web

12-3122 — SL_2012_060_MAIN_FR-EDENPROD-#420834-v1.DOC

**SÉMINAIRE TECHNIQUE SUR LES SPÉCIFICATIONS DE L'OACI RELATIVES
AUX COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (LPR)
(MONTRÉAL, 25 – 27 MARS 2013)**

ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE

Thème — Outils de mise en œuvre des spécifications de l'OACI relatives aux compétences linguistiques

Objectif des États – connaître l'aide de formation contenant des échantillons de parole notés et le service d'approbation des épreuves et déterminer comment utiliser ces moyens dans le cadre des activités de délivrance des licences du personnel

Objectif des centres de formation en langue aéronautique – tirer au clair les dispositions linguistiques et échanger des renseignements sur les meilleures pratiques de formation, y compris l'utilisation de l'aide de formation contenant des échantillons de parole notés

Objectif des fournisseurs d'épreuves en langue aéronautique – connaître le service OACI d'approbation des épreuves et déterminer si leurs épreuves respectent les critères de l'Organisation

Objectif des compagnies aériennes et des prestataires de services de navigation aérienne – déterminer les outils, les tendances et l'état de mise en œuvre actuels des LPR de l'OACI à l'échelle mondiale afin d'accélérer la mise en conformité de leur personnel aux LPR

JOUR 1

Sujet — Renseignements sur les LPR de l'OACI et sur les activités de mise en œuvre des LPR

9 h – 9 h 20	Ouverture du séminaire
9 h 20 – 9 h 40	Aperçu de l'OACI
9 h 40 – 9 h 50	Questions et réponses
9 h 50 – 10 h 10	Généralités sur les LPR et état de mise en œuvre
10 h 10 – 10 h 20	Questions et réponses
10 h 20 – 10 h 50	Pause-café
10 h 50 – 12 h	Défis de la mise en œuvre des LPR pour les États
12 h – 14 h	Pause-repas
14 h – 15 h 20	Défis de la mise en œuvre des LPR pour les États (suite)
15 h 20 – 15 h 50	Pause-café
15 h 50 – 17 h	Tables rondes

JOUR 2

Sujet — Atelier sur l'approbation des épreuves

9 h – 9 h 20	Pourquoi l'approbation des épreuves est-elle nécessaire ?
9 h 20 – 9 h 30	Questions et réponses
9 h 30 – 9 h 50	<i>Manuel sur la mise en œuvre des spécifications OACI en matière de compétences linguistiques</i> (Doc 9835) : la référence pour l'évaluation des épreuves
9 h 50 – 10 h	Questions et réponses
10 h – 10 h 20	Service OACI d'approbation des épreuves d'anglais aéronautique (AELTE) et constatations à ce jour
10 h 20 – 10 h 50	Pause-café
10 h 50 – 12 h	Atelier sur le questionnaire d'évaluation préalable à l'approbation d'épreuves
12 h – 14 h	Pause-repas
14 h – 15 h 20	Atelier sur le questionnaire d'évaluation préalable à l'approbation d'épreuves (suite)
15 h 20 – 15 h 50	Pause-café
15 h 50 – 17 h	Enseignements tirés et conclusions de l'atelier

JOUR 3

Sujet — Atelier sur les échantillons de parole notés

9 h – 9 h 20	Un outil indispensable : l'aide de formation contenant des échantillons de parole notés
9 h 20 – 10 h 20	Atelier sur les échantillons de parole notés
10 h 20 – 10 h 50	Pause-café
10 h 50 – 11 h 20	Conclusions de l'atelier
11 h 20 – 12 h	Conclusions du séminaire

**SÉMINAIRE TECHNIQUE SUR LES SPÉCIFICATIONS DE L'OACI RELATIVES
AUX COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (LPR) — OUTILS WEB**

Afin d'aider les États à mettre en œuvre les spécifications relatives aux compétences linguistiques, l'OACI a mis en place les trois outils web suivants :

- a) une carte interactive donnant une image de l'avancement de la mise en œuvre des spécifications relatives aux compétences linguistiques par les États : <http://legacy.icao.int/fsix/lp.cfm> ;
- b) des échantillons de parole notés, un outil web sans frais mis à jour régulièrement, élaboré par l'International Civil Aviation English Association (ICAEA) : <http://legacy.icao.int/fsix/lp.cfm> ;
- c) le service OACI d'approbation des épreuves d'anglais aéronautique (AELTE) : <http://www.icao-aelte.org/>.

— FIN —